

Janvier 2022

## **Modernisation du nœud ferroviaire de Brétigny (RER C)** **Avis pour la nouvelle concertation**

Le nœud ferroviaire de Brétigny est un site majeur pour le bon fonctionnement de la ligne C du RER et conditionne une partie de sa desserte. Le constat de son inadaptation au bon fonctionnement d'un RER (plan de voie conçu pour les trains de fret, multiples postes d'aiguillage hors d'âge) est ancien. Nous déplorons le retard considérable pris depuis la concertation sur le 1<sup>er</sup> projet en 2013 puis l'abandon du 2<sup>ème</sup> projet (saut-de-mouton) en raison de la position de certains élus locaux.

Ce nouveau projet repose en phase 1 sur la suppression du passage à niveau (PN23) au niveau du pont d'Essonville. Il n'appelle pas de remarques de notre part, si ce n'est le besoin de maintenir la traversée des piétons et des cyclistes lors des travaux qui vont nécessiter la coupure totale de la circulation motorisée pendant plusieurs mois.

Comme le comité CIRCULE, nous déplorons que la desserte du Val d'Orge (origine / terminus Brétigny) est réduite depuis l'incendie du poste des Ardoines en 2014 et n'a jamais retrouvé son niveau antérieur. Alors que ce secteur de l'Essonne se densifie, nous approuvons l'objectif d'adapter les installations ferroviaires pour permettre de faire circuler jusqu'à 12 trains / heure en pointe qui soient origine / terminus Brétigny.

En terme de financement, au regard du montant substantiel des travaux, estimés à ce stade à 383 M€, nous demandons :

- que SNCF Réseau finance tout ce qui relève de la régénération du réseau, notamment le remplacement des postes d'aiguillage
- que ce projet soit inscrit en priorité dans le volet mobilités du prochain contrat de plan Etat / Région, eu égard au fait que le RER C n'a bénéficié d'aucun investissement majeur, hors régénération, depuis l'adoption de son schéma directeur en 2009

En conclusion, nous soutenons ce projet et souhaitons que les phases d'études ultérieures soient menées rapidement et se donnent notamment pour objectif de limiter au maximum les impacts sur les circulations ferroviaires lors des travaux.